

Frehda ABSENCE D'un heritier

Par dahmani djilali, le 18/09/2017 à 23:33

bonsoir maitre, je voudrai avoir des renseignement sur la fredha j'ai mon epouse dont le frere est decedé il a laisse un appartement ils sont 6 heritiers (2 hommes et 4 femmes) donc ils ont fait la fredha sans la presence de mon epouse qui n'a pas signé ni presenté une piece d'identité question est ce que ce document est valable sachant de l'un des heritiers n'a rien signé?

Par Visiteur, le 19/09/2017 à 08:19

Bonjour,

ceci est un forum de droit Français...!! Je ne crois pas que la frehda en fasse partie ? Pas encore en tout cas...